



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réser-
au
Monite
belge***21007469***

11 JAN. 2021

Greffe

N° d'entreprise : **830 121 842**

Nom

(en entier) : **RESSOURCERIE DU PAYS DE LIEGE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCRL-fs**Adresse complète du siège : **Chaussée verte, 25-3 à 4460 Grâce-Hollogne****Objet de l'acte : Conseil d'administration - du 9/12/2019 -nominations et démissions
d'administrateurs**

Vu la désignation par le Conseil communal de Seraing, en sa séance du 14 octobre 2019, de Madame Laura Crapanzano en qualité de déléguée à l'assemblée générale de la Ressourcerie du Pays de Liège, pour la législature 2018-2024, avec effet jusqu'à la première assemblée générale qui suivra le prochain renouvellement du conseil communal, en remplacement de Madame Julie Geldof.

Vu la proposition par le Conseil communal de Seraing, en sa séance du 14 octobre 2019, de Madame Laura Crapanzano en qualité de candidate-administrateur de la Ressourcerie du Pays de Liège en remplacement de Madame Julie Geldof pour la législature 2018-2024 avec effet jusqu'à la première assemblée générale qui suivra le renouvellement du Conseil communal,

Vu la démission de Monsieur Jacques Colyn, reçue par mail le 16 avril 2019, en tant qu'administrateur de la Ressourcerie du Pays de Liège dans la mesure où il n'est plus conseiller du CPAS,

Vu la candidature de Monsieur Gilles Foret,

Le Conseil d'administration

PREND ACTE de la désignation de Madame Laura Crapanzano en qualité de déléguée pour représenter la Ville de Seraing au sein de l'assemblée générale de la Ressourcerie du Pays de Liège en remplacement de Madame Julie Geldof,

NOMME à titre provisoire administrateur de la Ressourcerie du Pays de Liège Madame Laura Crapanzano en remplacement de Madame Julie Geldof dont elle achèvera le mandat. Sa nomination définitive sera soumise à la prochaine assemblée générale.

NOMME à titre provisoire administrateur de la Ressourcerie du Pays de Liège Monsieur Gilles Foret en remplacement de Monsieur Jacques Colyn dont il achèvera le mandat. Sa nomination définitive sera soumise à la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 19/01/2021 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).